

Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis | Tripale D2 | **Essonne**



sommaire



Une opération de rénovation complexe en site occupé

Quarante ans après sa mise en service, la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis connaît une importante opération de rénovation dont le premier bâtiment d'hébergement est livré aujourd'hui.



De meilleures conditions de travail pour les personnels pénitentiaires

Sécurité, modernisation des outils, l'amélioration du cadre de travail des personnels est l'un des objectifs de ce premier chantier de rénovation.



Une amélioration importante des conditions de détention et des dispositifs favorisant la réinsertion

De la rénovation des cellules à celle des ateliers de travail, tout a été repensé pour allier respect de la personne détenue et aide à la réinsertion.

Mise en service en 1968, construite entre 1964 et 1973 par l'architecte Guillaume Gillet, la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, d'une capacité théorique (actuelle) de 3 205 places, est la plus grande d'Europe. Située à 25 km au sud de Paris, dans l'Essonne, sur un vaste domaine pénitentiaire de 160 hectares, elle comprend trois entités distinctes : maison d'arrêt des hommes – qui dispose de cinq bâtiments d'hébergement –, centre des jeunes détenus et maison d'arrêt des femmes. Les bâtiments d'hébergement des deux premières ont la forme d'hélices à trois pales ou « tripales ».

Une opération de rénovation complexe en site occupé

Quarante ans après la mise en service de la maison d'arrêt, le premier bâtiment d'hébergement refait à neuf est inauguré.

Lancé en 2002, le programme de rénovation vise un double objectif de remise à niveau technique et technologique des bâtiments et d'apports d'améliorations fonctionnelles et sécuritaires. Il tend à une amélioration des conditions de travail du personnel pénitentiaire, des conditions de vie en détention et de l'accueil des visiteurs.

Pour conduire au mieux cette opération de réhabilitation lourde en site occupé, l'APIJ a organisé treize séquences de travaux. Ces séquences sont réparties entre sept maîtrises d'œuvre (MOE) concomitantes.

Afin de constituer un dispositif réactif au plus près du chantier, proche des services de l'établissement qui doivent continuer à assumer le service public pénitentiaire, une "base vie" implantée hors enceinte accueille une bonne part de l'encadrement de la maîtrise d'ouvrage et de ses assistants, des maîtrises d'œuvre, des entreprises.

Maintien de l'activité pendant tout le chantier

La rénovation est réalisée en site occupé, avec la même capacité d'accueil et dans de bonnes conditions d'exploitation : visites, activités et travail des détenus volontaires, sûreté pénitentiaire, etc. Les tripales seront vidées les unes après



^ À gauche, le centre des jeunes détenus ; au centre, la maison d'arrêt des hommes (avec ses cinq tripales) et à droite, la maison d'arrêt des femmes.



^ Le chantier de la tripale D2 avec ses cours de promenade et, au fond, le mur d'enceinte constitué d'ateliers de travail.

^ De part et d'autre du noyau central, les anciennes douches collectives seront remplacées par des locaux collectifs.

les autres et les détenus relogés sur site. Pour ce faire, des travaux de remise en état de 350 cellules jugées insalubres et jusqu'alors inoccupées ont été livrés en 2005. Ce relogement se renouvellera six fois, quatre fois pour la maison d'arrêt des hommes, une pour la maison d'arrêt des femmes, une pour le centre des jeunes détenus. Chaque bâtiment en chantier doit être totalement isolé, pour des raisons de sûreté. Ceci explique la durée des travaux, de 13 ans. Le coût final estimé de l'opération – 400 M€ – prend en compte ce parti. La réussite d'un chantier d'une telle envergure, dans un site extrêmement contraint, repose sur une étroite concertation entre l'Administration pénitentiaire et l'APIJ, et ses divers partenaires associés à l'opération.

Rénovation de la tripale D2

La tripale D2, première des cinq tripales rénovées, comporte un quartier arrivants et un quartier ordinaire composé de cellules simples d'hébergement, de cellules accessibles aux personnes à mobilité réduite et de quelques cellules triples. Chaque tripale se différencie par la présence d'un quartier spécifique: ici, c'est le quartier disciplinaire qui occupe le dernier niveau.

En façade, la réhabilitation technique, par l'apport d'une ventilation double flux dans tous les locaux, modifie architecturalement le dessin avec la création de gaines en béton polycomposite teinté.

De meilleures conditions de travail pour les personnels pénitentiaires

Dans la maison d'arrêt des hommes, la sécurité passive sera globalement améliorée par la création d'un poste central de surveillance avec vue à 360°. Un glacis de sécurité a déjà été rajouté à l'extérieur des enceintes. La sécurité active sera mise à niveau avec des dispositifs contemporains reportés au nouveau poste de centralisation de l'information.

La modernisation du cadre de travail des personnels entraîne également la mise en place d'un restaurant moderne, espace ARENA livré en 2006, d'un réseau de radiocommunication étendue et, d'une manière générale, de l'apport d'outils informatisés d'exploitation et de gestion.

La réussite d'un chantier d'une telle envergure repose sur une étroite concertation entre l'Administration pénitentiaire et l'APIJ.



^ Une des chambres de veille des surveillants avec coin sanitaire, nouveauté amenée par l'opération de rénovation.



^ À chaque niveau, le rond-point est doté d'équipements technologiques et ergonomiques.

^ Un bureau de surveillant a été créé dans chaque aile d'hébergement.

Nouvelles dispositions sécuritaires

Dans les tripales rénovées, l'amélioration des conditions de travail des personnels est l'un des principaux objectifs. Les surveillants y disposent de chambres de veille rénovées. Les vestiaires des hommes et des femmes seront désormais séparés, pour tenir compte de la féminisation constatée ces dernières années d'une partie des effectifs des personnels de surveillance. Les locaux médicaux, antenne locale de l'hôpital Sud-Francilien, sont refaits à neuf.

Entre les deux cours de promenade de la tripale rénovée, l'extension à rez-de-chaussée de la surface libre sous pilotis de la passerelle existante permet une surveillance efficace par la création d'un couloir fermé et doté de vitres sans tain reliant le noyau central au mirador périphérique.

Les ronds-points qui occupent la jonction des trois couloirs à chaque étage de la tripale ont été équipés des derniers outils de communication et de gestion informatisée (caméra, report des alarmes, interphonie avec les cellules, contrôle des accès), en prenant en compte les contraintes ergonomiques d'un tel poste, tenu 24h sur 24.

Enfin, dans chaque aile d'hébergement, un bureau de surveillant a été créé.

Une amélioration importante des conditions de détention et des dispositifs favorisant la réinsertion

Des améliorations majeures sont à noter dans chaque cellule, dont la création d'un coin sanitaire cloisonné préservant l'intimité avec douche et WC, du mobilier neuf et des prises électriques supplémentaires. La ventilation double flux, tout en améliorant les conditions d'hygiène, permet un gain thermique.

Chaque tripale comportera des cellules adaptées aux personnes à mobilité réduite. Deux fois plus grandes que les cellules simples, elles sont équipées d'un évier lavabo plus bas, d'un espace douche et de mobilier adaptés, d'espaces de manœuvre autour du lit et dans l'espace douche, d'un positionnement des commandes et des équipements électriques en conséquence.

▼ L'une des nouvelles salles de classe, aménagée sur l'emprise des anciennes douches collectives.



▲ L'une des deux salles polyvalentes, dédiées aux activités culturelles et culturelles.



▲ Les ateliers rénovés accueilleront les concessionnaires en partenariat avec la maison d'arrêt.

Intimité et dignité

Le quartier disciplinaire aussi connaît une rénovation importante. Avec 78 cellules et 17 cours individuelles de promenade, la sanction de cellule disciplinaire offre un nouveau visage. Chaque cellule, d'une surface équivalant celle d'une cellule simple, permet de concilier dignité de l'exécution de la sanction disciplinaire et protection du personnel. Un WC-lavabo en matériau inox, un lit, une étagère et un ensemble monobloc table-siège l'équipent et l'accès se fait au travers d'un sas barreaudé qui permet d'isoler le surveillant du détenu. Ce dernier peut communiquer au moyen d'un interphone. Enfin, pour répondre aux règles pénitentiaires européennes, le détenu a libre accès à la commande de son éclairage et le châssis extérieur, en partie ouvrant, permet un bon niveau d'éclairage naturel.

Chaque niveau de la tripale dispose à présent d'un local office pour le stockage et la remise en température des chariots chauffants pour les repas.

À l'extérieur, les surfaces des anciens préaux à rez-de-chaussée des ailes droite et gauche ont été transformées en locaux socio-éducatifs ou sportifs, tandis que de nouveaux préaux ont été créés de part et d'autre de la nouvelle passerelle de surveillance.

Lien social et réinsertion

Pour un meilleur accueil des familles et des visiteurs, les améliorations les plus significatives seront l'accessibilité des personnes handicapées et l'augmentation notable de la capacité d'accueil des parloirs. Déjà, la construction hors enceinte de trois maisons d'accueil, organisées en trois pôles (espaces d'attente pour les familles avant l'accès au parloir et pour les personnes libérées, espace juridique et associatif) permet de renforcer le lien social.

Dans chaque bâtiment d'hébergement, les espaces collectifs destinés à la formation des détenus (salles de classe et de formation professionnelle), aux activités culturelles, associatives et sportives (bibliothèque, médiathèque, salle polyvalente et d'activités) ainsi qu'au travail (ateliers de production) ont été développés et modernisés.

8

9



^ Dans les nouvelles cellules (en haut, cellule triple, et en bas, cellule PMR), un coin sanitaire cloisonné permet de préserver l'intimité.

^ La polychromie retenue pour la rénovation est présente aussi dans les circulations.

^ Quartier disciplinaire: le châssis de la cellule, en partie ouvrant, répond aux exigences des règles pénitentiaires européennes.



> L'entrée principale de la D2, rendue accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à une rampe.



12

13



< ^ La passerelle séparant les deux cours de promenade sert de préau à l'extérieur et de couloir pour une surveillance plus efficace.

Fiche signalétique

Rénovation de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis

Les acteurs de l'opération

Maîtrise d'ouvrage Ministère de la Justice

Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)

Mandataire du maître de l'ouvrage

Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)*

Assistant au maître de l'ouvrage Coteba Développement

Conducteur d'opération DDE de l'Essonne

* Nouvelle appellation d'usage de l'Agence de maîtrise d'ouvrage des travaux du ministère de la Justice (AMOTM); changement juridique de nom en cours.

Les 7 maîtrises d'œuvre

- 1> **Rénovation des installations électriques primaires**, achevée en mars 2005: Séchaud & Metz
- 2> **Rénovation des voiries et réseaux, de la chaufferie et du réseau de distribution primaire d'eau chaude**: Jacobs France
- 3> **Remise en état de 350 cellules *a minima*** puis **rénovation des bâtiments** d'hébergement, et des ateliers de la maison d'arrêt des hommes; rénovation de la maison d'arrêt des femmes et du centre des jeunes détenus; **Construction d'un bâtiment provisoire D6**: Groupement Iosis Bâtiments mandataire / Sarea A. Sarfati, architecte
- 4> **Restructuration et extension des bâtiments centraux de la maison d'arrêt des hommes** (administration, parloirs, UCSA/SMPR...): Groupement F. et R. Imholz, architectes mandataires / T. Beaulieu Architecte / Beaulieu Ingénierie
- 5> **Construction de trois maisons d'accueil des familles**: Groupement Babled-Nouvet-Reynaud Architectes mandataires / Ducroux / Atelier Des Constructions / Complementerre / ATPi
- 6> **Rénovation et extension du mess, espace ARENA**: Groupement Arwytec ingénierie cuisine, mandataire / Béguin & Macchini architectes / Sergec
- 7> **Aménagement des cuisines relais**: Arodie Damian Architectures, mandataires / Betom / Betr

Chiffres clés

- > **173081 m²** (SHON) après travaux de rénovation
- > **3205 places** de capacité théorique actuellement
- > **3574 places** à l'issue des travaux (dont **28 places** pour les personnes à mobilité réduite et **23 places** nurserie à la maison d'arrêt des femmes)
- > **78 cellules** en quartier disciplinaire
- > **550 places** en moyenne par tripale dans la maison d'arrêt des hommes
- > **1500 personnels** pénitentiaires
- > **94%** de cellules individuelles (10,5 m²)
- > **400 M€** de coût final estimé pour l'opération de rénovation (en euros courants)

La tripale D2 et les ateliers G2

Les acteurs du projet

Maîtrise d'œuvre Iosis Bâtiments / Sarea, A. Sarfati (architecte)

Contrôleur technique BTP Consultants

Coordonnateur SPS Decta

Coordonnateur SSI Prévention Consultants

Entreprises Hervé, entreprise générale

et près de 70 sous-traitants: ADN Ingénierie, ADV Altares, AJB Isolations, Altys Multiservice, AT DIAM SAS, ATDB, Ateliers Boulet, Augeron TCOL, Austral Métallerie, Bolloré, Chapes Araujo, CIAC, Clemessy, DEM, Derbi SARL, Desautel, Desmarez, Devaux et Fillard, Eaton Powerware Solution SAS, ECBA, ERTBI, Essonne TP SAS, Etanchéité du Nord, Etandex, Euro Ascenseurs, Europrefa, Eurovia Beton SAS, Fermetures Consultants Ventoises, GDR Cherpain, Guillaume Maucuit-Lecomte, Hatac, Imakys Communications, Ingerco sarl, Lindner France, Marble Technics, Megasol, Méthodes & Pilotage, MGD Agencement Batibois, MIC, Normalu, Nuance Ergonomie, Oger International, Olry, Omnia Sauve, Orion, OTIS, Polycomposite, Quekenborn, RBA, RIESS, Sanitec, Saprover, SBM 23, SFDR, SFICA, Siemens, SMSL, SNEF, Socacom, Société Nouvelle de Pose, Sogedec, Sogetrel, SPR Bâtiment, Stocksignes, Technopure, Tema, Thales Security Systems, TLD, Trilogie.

Mobilier et équipements Régie Industrielle des

Etablissements Pénitentiaires (RIEP), Equip'Cité, Eurosit, CAMIF Collectivités, MBS, CAWE, Pierre Chavalier, Silvera, Aspora, Darty, Sovella, Office Dépôt, IDS

Montant des travaux de la phase 1 (tripale D2) 34 M€ HT

Durée du chantier 30 mois

Les voiries et réseaux divers, la chaufferie et le réseau de distribution primaire

Les acteurs du projet

Maîtrise d'œuvre Jacobs France

Contrôleur technique BTP Consultants

Coordonnateur SPS Decta

Coordonnateur SSI Prévention Consultants

Voiries et réseaux divers

Entreprises Groupement STRF / Emulithe / Les Paveurs de Montrouge; Forclum; Ets Doyen & Fils (et sous-traitants: Albertalli, Vigifrance, Chadel, Forsond SAP, Guillaume Maucuit-Lecomte, CR, Versant, Constructions Frontice)

Montant des travaux de la phase 1 8,3 M€ HT

Durée du chantier 30 mois

Réfection production calorifique

Entreprises Groupement ICE / Beirens / Franche-Comté Travaux Publics / France Bâtiment Industrie (et sous-traitants: Atlante Construction, SCMA, TICP, Delobelle, Guillaume Maucuit-Lecomte, Journaux Manutentions, Madic, EMTC, ASFI, Seritec Systemes, Tufama, Sanitra Services, AC12B, SLF, Idex Energies)

Montant des travaux 5,3 M€ HT

Durée du chantier 27 mois

Puissance de la chaufferie 45 MW

Calendrier

1998 Prise de la décision de rénover entièrement la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

2002 Convention de mandat et reprise des opérations par l'APIJ.

2005 • Livraison de 350 cellules rénovées *a minima*.

• Achèvement des travaux de rénovation des installations électriques primaires (HTA).

2006 • Fin des travaux préliminaires de rénovation des voiries et réseaux.

• Livraison d'un bâtiment d'accueil des familles pour chaque maison d'arrêt.
• Livraison des nouveaux

locaux du personnel, l'espace ARENA.
• Début du chantier de rénovation des bâtiments d'hébergement et des ateliers de la maison d'arrêt des hommes.

2007 Achèvement du réaménagement général des abords extérieurs: voirie, parkings, réseaux.

2008 • Achèvement des travaux de rénovation de la chaufferie et du réseau

primaire de chaleur.

• **Livraison de la première des cinq tripales, la D2.**

2009 • Début des travaux d'aménagement des cuisines relais.

• Début de la restructuration

et extension des bâtiments centraux de la maison d'arrêt des hommes.

2014 • Fin du chantier de rénovation de la maison d'arrêt des hommes.

• Début des travaux de

rénovation de la maison d'arrêt des femmes et du centre des jeunes détenus.
2017 Fin du chantier de rénovation de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

Remerciements à

Stéphane Scotto, Adjoint au sous-directeur de l'organisation
et du fonctionnement des services déconcentrés,
Direction de l'administration pénitentiaire

Isabelle Hatton, Sous-direction de l'organisation
et du fonctionnement des services déconcentrés,
Direction de l'administration pénitentiaire

Paul Louchouarn, Directeur de la maison d'arrêt
de Fleury-Mérogis

Ont collaboré au sein de l'APIJ

Jean-Pierre Weiss, Directeur général

Jean-Paul Hersant

Maryse Rozier

Alain Dessienne

Marie-Christine Chabert

Emma Ramon

Yvette Harquet

Maquette et mise en page Anatome

Rédaction APIJ

Coordination Clémentine Bagieu - Service communication

Crédits photographiques Guillaume Maucuit-Lecomte,

Patrick H. Müller

Impression Sira Imprimeur



L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)* est un établissement public administratif sous tutelle du ministère de la Justice.

Principal service constructeur du ministère, elle a pour mission de construire, rénover et réhabiliter des palais de justice et des établissements pénitentiaires en France métropolitaine et dans les départements et collectivités d'outre-mer. Elle participe par ses études et expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires en relation avec les directions de la Chancellerie.

L'Agence assure des interventions étendues depuis les recherches, études et acquisitions foncières, jusqu'à la programmation, aux études et travaux sous toutes les formes de la commande publique.

Elle pilote une centaine d'opérations pour un montant d'environ 3 milliards d'euros et met en œuvre des procédures innovantes ; elle est en particulier le premier maître d'ouvrage public d'État à utiliser le partenariat public-privé.

* Nouvelle appellation d'usage de l'Agence de maîtrise d'ouvrage des travaux du ministère de la Justice (AMOTMJ) ; changement juridique de nom en cours.

APIJ - 30, rue du Château des Rentiers - 75013 Paris • Tél. 01 53 94 88 00 • Fax 01 53 94 89 00 • www.apij.justice.fr

